

Rapport d'activité du 1er semestre 2015

Société anonyme
Au capital de 535.499,30 Euros
Siège Social : 12 rue Ettore Bugatti
67201 Eckbolsheim
R.C.S. Strasbourg 481 075 703

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2015

Biosynex SA		S1 2015	S1 2014
En K€. Données auditées			
Chiffre d'affaires		2 781	1 614
Total des produits d'exploitation		3 059	1 977
Charges d'exploitation y compris achats		3 161	2 509
Résultat d'exploitation		(101)	(532)
Résultat financier		601	1
Résultat net		546	(493)
Trésorerie nette		(3 499)	(864)

Activité de la Société :

Au premier semestre 2015, BIOSYNEX S.A. a enregistré un chiffre d'affaires hors taxes de 2 781 746 Euros contre 1 614 725 Euros au premier semestre 2014, ce qui représente une augmentation de 72.27 % incluant 1007 107 Euros d'intra groupe.

Ce chiffre d'affaires est réparti de la façon suivante : France : 1 205 425 Euros ; Hors France : 1 576 321 Euros. Le résultat d'exploitation s'est, quant à lui, établi à (101 295) Euros au premier semestre 2015 contre (531 926) Euros au premier semestre 2014, soit une diminution de 80,96 % par rapport à l'année précédente. Cette amélioration est liée à la disparition progressive des coûts de restructuration engagés en 2014. Les salaires et charges sociales ont été de 877 649 Euros contre 647 522 Euros au 30-06-2014. Cette augmentation de 230 K€ provient de la fusion et correspond aux salaires de Prodiag, en effet, les salaires de Biosynex avant fusion ont été stabilisés par rapport au 1^{er} semestre 2014.

Le résultat financier est passé d'un gain de 978 Euros au premier semestre 2014 à un gain de 601 047 Euros au premier semestre 2015. Cette augmentation provient de la fusion avec Prodiag et concerne les dividendes versés des filiales.

Le résultat exceptionnel est passé d'une perte de (18 729) Euros au premier semestre 2014 à une perte de (1 798) Euros au premier semestre 2015.

Le résultat net est, par conséquent, passé d'une perte de (493 171) Euros au premier semestre 2014 à un bénéfice de 546 843 Euros au premier semestre 2015.

Enfin, la trésorerie nette de la société a été impactée passant de (864) K Euros au 30 juin 2014 à (3 499) K Euros au 30 juin 2015, suite à la fusion avec Prodiag et reprise des emprunts de l'absorbée.

Au premier semestre 2015, le chiffre d'affaires de Biosynex Deutschland GmbH est de 480 020 Euros y compris l'intra groupe. L'activité intra-groupe de la filiale a généré un chiffre d'affaires de 2 500 Euros au premier semestre 2015.

Evénements significatifs du premier semestre 2015 :

Par conseil d'administration en date du 24 juin 2015, les administrateurs ont pris acte de la démission de Monsieur Thierry PAPER, aux fonctions de Président directeur général à compter de ce jour et ont décidé à la majorité de désigner, en qualité de président directeur général de la société, pour la durée de son mandat d'administrateur, Monsieur Larry ABENSUR.

Monsieur Thierry PAPER a été nommé directeur général délégué à la recherche et au business development (développement des affaires).

Monsieur Thomas LAMY a été nommé en qualité de directeur général délégué à l'unité de diagnostic professionnel de la société.

Le 24 juin 2015, l'assemblée générale mixte a approuvé la fusion absorption de Prodiag par la BIOSYNEX. Elle a décidé de créer, en rémunération de l'apport-fusion de Prodiag, 3 750 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune, entièrement libérées et portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2015 et a constaté l'augmentation de capital de la Société d'une somme de 375 000, Euros, le portant ainsi de 160 499,30 Euros à 535 499,30 Euros. Elle a approuvé également le montant de la prime de fusion s'élevant à 15 375 000 Euros, correspondant à la différence entre (i) la valeur du patrimoine de Prodiag transmis à la Société Biosynex du fait de la fusion à rémunérer (soit 15 750 000 Euros sur la base de la valeur réelle évaluée au 31 décembre 2014 corrigée des opérations étant intervenues sur le capital de Prodiag depuis le 1^{er} janvier 2015) et (ii) le montant de l'augmentation de capital de la Société (soit 375 000 Euros).

Evénements significatifs postérieurs au 1er semestre 2015 :

Biosynex a lancé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) à travers l'émission de 713 999 actions ordinaires (pouvant être porté à un maximum de 821 098 titres en cas d'exercice intégral de la clause d'extension) au prix unitaire de 2,75 Euros. Dates d'ouverture et de clôture de la souscription. — du 22 octobre au 2 novembre 2015.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Perspectives favorables

Suite à son rapprochement avec Prodiag, Biosynex entend dégager 500 000 Euros d'économies d'échelle d'ici fin 2016.

En termes d'activité, l'ouverture du marché des pharmacies aux autotests, la poursuite de la croissance des TDR à l'international et le succès d'une nouvelle offre en Biologie Moléculaire et lecteurs connectés, permettent au Groupe d'anticiper une croissance durable de son chiffre d'affaires.

Par ailleurs, le pipeline de développement de tests innovants dont l'**autotest HIV** (lancement prévu au 1er semestre 2016), doivent contribuer à cette dynamique.

L'ensemble de ces éléments permet à Biosynex Groupe d'annoncer un objectif de chiffre d'affaires consolidé de 21 Millions d'Euros en 2015 (+ 7 % par rapport au pro forma 2014) et un résultat d'exploitation de 1 Million d' Euros.

Fait à Eckbolsheim
30 octobre 2015

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION